

Juin 2021



Livre blanc

Rénover la démocratie régionale

Revue de presse



Responsable administrative et financière

Mme Anaïs REBUCCINI

07 68 46 86 01

raf@observatoireethiquepublique.com

Télévision

Mercredi 2 juin 2021, Jean-François Kerléo, Directeur scientifique de L'OEP intervenait longuement dans l'Entre-deux du 12/13 de France 3 Région Rhône-Alpes pour parler des réformes que nous proposons pour rénover la démocratie locale.



Presse écrite



L'Observatoire de l'éthique publique présidé par René Dosière a souhaité saisir l'opportunité des élections régionales pour publier un livre blanc formulant 45 propositions afin « de donner un nouveau souffle à la démocratie régionale ». Fort de son expérience d'un premier livre blanc lors de l'élection municipale de 2020, l'Observatoire propose ici de nouvelles pistes pour réformer le droit des collectivités territoriales et améliorer les pratiques et comportements des acteurs politiques.

ELECTIONS

Un livre blanc pour « rénover la démocratie régionale »

Publié le 31/05/2021 • Par [Brigitte Menguy](#) • dans : [Actu juridique, France](#)



L'Observatoire de l'éthique publique a publié un livre blanc en vue des élections régionales de 2021 qui comporte 45 propositions de réforme pour améliorer la participation citoyenne, la déontologie, la transparence financière, la lutte contre la corruption... Des propositions ambitieuses à destination des candidats aux fonctions électives régionales.

Andrey Popov

« Nous voulons donner aux futurs élus régionaux de nouvelles clefs pour exercer leur mandat dans l'indépendance et avec impartialité et objectivité, pour leur permettre ainsi de diriger leur collectivité d'une manière démocratique et efficace » explique le professeur Jean-François Kerléo qui a dirigé l'ouvrage. Avec comme volonté centrale, la rénovation de la démocratie régionale.

Vide juridique

Au cours de ses pages, le livre blanc fait notamment état de trois cas de figure auxquels doivent faire face les pouvoirs publics en matière de démocratie locale : soit le droit existe mais son application est à améliorer, soit le droit existe mais il n'est pas appliqué, soit le droit est inexistant.

Cette dernière situation semble la plus répandue au niveau local. Selon Jean- François Kerléo, « les règles nationales ne trouvent pas toujours leur équivalent au niveau local. Prenez l'exemple du cadre juridique encadrant la politique des cadeaux : rien n'est prévu pour les acteurs publics locaux alors que des règles s'imposent à leurs homologues nationaux ».

Même situation de vide juridique en matière de démocratie participative, domaine où pourtant les collectivités font preuve d'initiatives débordantes et innovantes.

« L'absence de cadre juridique est dangereux car les collectivités peuvent à tout moment voir leurs démarches annulées par le juge. Notre but est d'inciter le législateur à intervenir car le droit va encourager les démarches et permettre une sécurisation de celles-ci » plaide le professeur spécialiste des questions de déontologie.

Le livre blanc s'articule autour de cinq axes : la participation citoyenne, la déontologie de la vie publique, la transparence financière, la commande publique et la lutte contre la corruption.

< RÉGION >
- Réservé aux Abonnés

Des propositions pour «rénover la démocratie régionale»

Droit au référendum, grands débats régionaux, création de vice-présidents à la déontologie, renforcement du non-cumul des mandats et des indemnités afférentes... Un groupe de réflexion reconnu fait 37 propositions pour améliorer la démocratie à l'échelle des régions.

Laurent Decotte | Publié le 28/05/2021

[Partager](#) [Twitter](#)



Le conseil régional des Hauts-de-France - VDNPQR

« Beaucoup a été fait au niveau du parlement. Mais il reste trois grands domaines dans lesquels progresser : les partis politiques, la haute fonction publique et les collectivités locales », estime Matthieu Caron, directeur de l'Observatoire de l'éthique publique, qui regroupe 80 chercheurs et une vingtaine de parlementaires. Ce think tank qui s'apprête à s'installer à Lille est présidé par René Dosièrre, ancien député socialiste chantre du combat pour plus de transparence dans la vie publique.

À moins d'un mois des élections régionales, l'observatoire formule dans un livre blanc 37 propositions pour « rénover la démocratie régionale ».



Sur le cumul des mandats, les chercheurs suggèrent de prendre en compte le mandat intercommunal et de mettre en œuvre un vrai contrôle du cumul des indemnités. L'observatoire note qu'en Hauts-de-France 19 conseillers régionaux cumulent plus de trois mandats (dans un syndicat intercommunal, une

mairie...).

Il propose d'établir un référentiel des dépenses auxquelles ont droit les groupes d'élus et d'harmoniser les règles de modulation de l'indemnité en fonction de l'assiduité. « Il faut désormais être intransigeant avec les élus qui ne sont pas présents », tranche Matthieu Caron.

L'observatoire estime en effet qu'il faut revoir le système indemnitaire des présidents qui gèrent des collectivités souvent gigantesques suite à la fusion, plutôt dans le sens d'une augmentation : « 5 000 euros (1) pour diriger une Région de six millions d'habitants me paraissent peu », juge Matthieu Caron.

Les chercheurs proposent de désigner un vice-président en charge de la politique déontologique et suggèrent de confier à l'opposition la présidence de la commission des finances ainsi que la présidence de la commission d'appel d'offres.

« La démocratie n'est pas de voter une fois tous les cinq ans et de dire aux élus débrouillez-vous. Il faut que les citoyens puissent suivre régulièrement ce qui se fait », pointe René Dosière. Souvenez-vous du RIC que réclamaient les Gilets jaunes : l'observatoire propose de créer un référendum local d'initiative citoyenne permettant aux électeurs de soumettre des textes relevant de la compétence des Régions mais aussi d'imposer la tenue d'un grand débat régional d'au moins un mois après chaque nouvelle élection régionale.

L'observatoire ne remet pas son livre blanc aux candidats, comme souvent. « Nous le mettons sur la place publique et si un certain nombre d'élus veulent les reprendre, c'est très bien », indique René Dosière. Matthieu Caron souligne



parallèlement « qu'on ne peut pas tout attendre des élus. Les citoyens ont eux-mêmes à s'engager, c'est dans le contrat démocratique : attention à leur passivité, leur désengagement, leur désintérêt. (...) Les citoyens doivent être exigeants avec leurs élus, mais aussi avec eux-mêmes. » René Dosière : « La démocratie n'est pas un régime éternel. Si les citoyens ne veulent pas s'engager, ils risquent de se retrouver avec des gens qui vont prendre des décisions à leurs places. »

(1) 5 639,63 € bruts.

premium

René Dosière : « Il y a encore des problèmes sur les indemnités des élus locaux »

Lecture 3 min

Accueil • Élections • Elections Régionales



René Dosière : « Il y a encore des problèmes sur les indemnités des élus locaux »

L'Observatoire de l'éthique publique est composé d'une cinquantaine de chercheurs et d'élus de tous bords. © Crédit photo : Guillaume Bonnaud/"Sud Ouest" Par Propos recueillis par Yann Saint-Semin

Publié le 02/06/2021 à 19h39 S'abonner Déontologie, lutte anti-corruption, démocratie locale... À l'occasion des élections régionales, l'Observatoire de l'éthique publique présidé par l'ancien député René Dosière publie une vingtaine de propositions. Interview L'observatoire que vous présidez publie un livre blanc contenant une vingtaine de propositions pour « rénover la démocratie régionale ». Pourquoi cette démarche ?

Notre objectif est de faire évoluer les pratiques sur les « zones grises », c'est-à-dire là où la législation n'est pas très claire ou dans lesquels les pratiques sont sujettes à caution. Nous publions une boîte à idées pour attirer l'attention des élus, fonctionnaires et citoyens. Avec l'idée que la démocratie est un régime toujours fragile et mortel.

Les différentes lois de moralisation de ces dernières années ont-elles mis de côté la vie publique locale ?

On a fait beaucoup de progrès pour les parlementaires. Mais pour les collectivités, quand on parle de déontologie, de lutte anti-corruption, ou de démocratie locale, il reste beaucoup à faire. Cela

tient au fait qu'elles sont de tailles et d'enjeux différents. Il y a aussi cette idée de libre administration des collectivités qui empêche parfois d'aller jusqu'à la transparence.

Vous proposez la création de postes de vice-présidents chargés de la déontologie assortis de commissions de déontologie dans chaque conseil régional. Quel est le besoin ?

La déontologie nous paraît être un domaine qui ne doit pas être laissé à la libre appréciation des collectivités. Ces commissions pourraient par exemple se pencher sur les indemnités des élus. Il y a des problèmes dans ce domaine.

Lesquels ?

Le premier, c'est que l'indemnité des présidents de région (5 639 euros brut), au regard de la taille de ces collectivités n'est peut-être pas suffisante. Ensuite, il y a le cumul des indemnités. La fin du cumul des mandats est une grande avancée mais imparfaite. Un simple conseiller régional, municipal ou départemental peut encore cumuler notamment avec un mandat parlementaire. Une disposition prévoit que la liste des indemnités perçues par chaque élu est publiée de façon claire. Mais elle n'est pas appliquée. Certaines collectivités ne publient que les indemnités de leur ressort, d'autres intègrent ou non les frais professionnels... Bref, on n'a pas la totalité ! On manque aussi d'harmonisa-

tion sur les retenus en cas d'absence. Un déontologue pourrait vérifier qu'elles sont bien comptabilisées. Quant aux frais professionnels, s'il existe aujourd'hui un référentiel précis pour les parlementaires, c'est beaucoup plus flou pour les élus locaux.

En matière de lutte anti-corruption, ni la Hatvp ni le PNF ne semblent dimensionnés pour traiter l'échelon local avec la même intensité que la vie publique « centrale »...

Aujourd'hui, on ne connaît pas le niveau de corruption dans les collectivités car il n'y a pas de recensement des procédures pénales. On ne sait pas ce qui se passe. Je vois un deuxième problème : la Commission des comptes de campagne et la Hatvp font état de plusieurs dizaines de signalements par an aux parquets. Mais on ne sait pas toujours ce qu'ils deviennent. Or si l'on veut rétablir la confiance, il faut que les citoyens n'aient pas de doute sur le fait que les manquements sont sanctionnés.

Vous proposez également un référendum local d'initiative citoyenne...

La démocratie ne consiste pas seulement à voter tous les 6 ans. Il faut en permanence que les gens soient associés. L'idée est d'offrir cette possibilité dès lors qu'un nombre suffisant de citoyens le réclament. Le résultat ne serait pris en compte qu'à partir d'un seuil de participation. Il faudrait aussi qu'il soit limité à des sujets qui relèvent de la compétence des régions.

En creux vos propositions décrivent une démocratie locale qui peine à monter en intensité. C'était pourtant l'objectif de la décentralisation...

L'une des difficultés pour les régions

vient du fait qu'on a élargi leur périmètre sans réflexion sur leurs compétences. Or avec de telles superficies, elles ne peuvent pas avoir des tâches de gestion mais d'orientation ou de stratégie. Il faut dire que le découpage s'est fait dans des conditions qui ne grandissent pas la démocratie : autour d'une table avec des ciseaux en fonction des demandes des uns ou des autres.

N'est-ce pas l'écueil de la décentralisation que d'avoir trop cédé aux intérêts des barons locaux ?

La décentralisation, au départ, c'était enlever du pouvoir à l'État central pour en donner aux élus locaux. Les textes récents montrent que cela s'est surtout fait au bénéfice des barons locaux. Heureusement, on a réussi à supprimer le cumul qui fait qu'on ne peut pas continuer à tout décider de Paris et que l'on devrait se diriger vers une co-administration avec les élus locaux. On n'y est pas encore.

Sur le même sujet Charente : les défenseurs des droits sont là pour vous aider Ils sont deux en Charente. Les défenseurs des droits vous aident en cas de dossier compliqué avec l'administration, une collectivité

Cet article est paru dans Sud Ouest (site web)

<https://www.sudouest.fr/elections/regionales/rene-dosiere-il-y-a-encore-des-problemes-sur-les-indemnités-des-élus-locaux-3583516.php>

ELECTIONS RÉGIONALES 2021 09/06/2021

Déontologie : « les conseillers régionaux sont demandeurs de textes les sécurisant »

par Emilie Denêtre



À deux semaines du premier tour des élections régionales, l'Observatoire de l'Éthique Publique (OEP) a publié son livre blanc « Rénover la démocratie régionale ». Conçu comme un outil au service des élus, les auteurs proposent une série de dispositifs à mettre en place dans les assemblées régionales pour

prévenir toute situation de conflit d'intérêt ou de favoritisme et renouer la confiance avec les citoyens. Décryptage avec Jean-François Kerléo, professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille et co-auteur du livre blanc.

Pourquoi l'Observatoire de l'éthique publique s'est-il lancé dans un livre blanc spécifiquement dédié aux conseillers régionaux ?

L'année passée, nous avons fait le même travail pour les élections municipales et nous avons pu voir que de nombreux élus municipaux ou métropolitains sont demandeurs de textes de loi – ou à défaut de règlements émanant de leurs collectivités – pour encadrer certaines de leurs pratiques, comme la « politique des cadeaux ». Certains groupes d'intérêts ou lobby offrent des cadeaux aux élus et c'est parfois compliqué pour eux de ne pas accepter et/ ou de se défaire de ses pressions parfois électoralistes. L'idéal dans ce cas est donc d'avoir un texte qui dispose que la collectivité interdit les cadeaux de plus de 30 euros par exemple. Comme cela, l'élu peut clairement se positionner et informer la personne qu'elle ne l'acceptera pas car « c'est interdit ».

Ce type de dispositif existe d'ailleurs au niveau national (les Parlementaires doivent déclarer les cadeaux reçus auprès de la déontologue de l'Assemblée nationale ou du comité de déontologie du Sénat) mais au niveau local... c'est le flou ! Bien sûr certaines régions ont avancé sur ce domaine-là mais pas toutes, d'où notre proposition de rendre ce dispositif de déclaration obligatoire.

Quels autres dispositifs proposez-vous ?

De même, nous pensons qu'il serait pertinent de créer une sorte de référentiel des frais de mandat (frais de déplacements, de bouche, etc.) remboursables par la collectivité pour rendre les choses plus claires quant à l'utilisation des deniers publics.

Lire aussi : « Les élus locaux auraient tout à gagner à diffuser les informations sur leurs frais et indemnités »

Enfin, plus largement, nous plaidons avant tout pour rendre obligatoire la création d'un organe de déontologie auprès des élus régionaux, car cela n'est en réalité pas le cas aujourd'hui !

Vous faites également des propositions en termes de démocratie participative ?

Oui, nous proposons notamment de mettre en place un grand débat régional au début du mandat pour permettre aux élus d'échanger directement avec les citoyens pour insuffler un vrai dynamisme local et une sorte de « co-construction » de la politique à mener dans les cinq ans à venir.

Nous proposons également, dans la lignée de la convention citoyenne sur le climat, de permettre aux citoyens d'être à l'initiative de ce type de débat en utilisant un droit de pétition. Même si certains estiment que ces conventions obtiennent des résultats mitigés, nous pensons qu'elles demeurent un formidable outil d'éducation à la citoyenneté et devraient donc être mobilisables par les habitants d'une région.

Est-ce compliqué de faire connaître votre travail auprès des élus ? Comment régissent-ils ?

Nous commençons seulement à les présenter aux candidats aux régionales, donc nos retours sont encore limités. Ce que nous expliquons en premier lieu aux élus, c'est que nos travaux ne sont pas écrits dans l'optique de stigmatiser ou de pointer des défauts, des défaillances des élus. Si défaillances il y a, elles sont plutôt à chercher du côté du droit ! Ce Livre blanc vise à trouver les moyens de mettre les élus dans les meilleures

conditions possibles pour exercer leurs mandats. Cela signifie donc les écuriser face à de possibles situations de corruption ou de favoritisme, dans lesquelles ils peuvent parfois se mettre sans forcément s'en rendre compte. Et ce que nous avons constaté, c'est qu'autant à l'échelon national, de nombreux dispositifs existent – même s'ils sont évidemment perfectibles –, autant l'échelon local fait face à un grand vide juridique en la matière !



© Joël Philippon
Jean-François Kerléo, directeur scientifique de l'Observatoire de l'éthique publique et professeur des de droit public à l'université d'Aix-Marseille.

Quel regard portez-vous actuellement sur la campagne des régionales ?

Je trouve que cette campagne prend une tournure navrante, notamment car la future élection présidentielle, en arrière-plan, cristallise complètement les positions et phagocyte les débats. C'est vraiment dommage car actuellement les citoyens ne prennent pas conscience de l'importance que peuvent avoir les Régions dans leurs vies quotidiennes, en termes de compétences et de pouvoirs, et de la formidable puissance économique de ces collectivités.

Commande publique régionale : les recommandations aux futurs élus de l'Observatoire de l'éthique publique

le 01/06/2021



A l'approche des élections régionales, l'[Observatoire de l'éthique publique](#) propose des pistes pour réformer le droit des collectivités territoriales et améliorer les pratiques et comportements des acteurs politiques. *« S'il faut laisser aux responsables politiques locaux le soin de définir la politique pour laquelle ils ont été élus, il convient de leur apporter des solutions pour sécuriser leurs procédures, notamment celle de passation des contrats publics, prévenir les conflits d'intérêts et les risques de corruption, assurer l'efficacité institutionnelle et économique de leur action. »*

En matière de commande publique, et indépendamment de nombreuses propositions en matière de déontologie et de probité, l'Observatoire propose notamment de confier la présidence des commissions d'appel d'offres à l'opposition et de créer une centrale d'achat dans chaque région.

La commande publique régionale : des pratiques variées. Selon l'étude, en 2018 les marchés publics régionaux représentaient environ 4 % des marchés conclus par l'ensemble des acheteurs. Des chiffres qui méritent d'être relativisés : ces 4 % représentaient plus de 4 milliards d'euros et plus de 12 % des dépenses régionales sur cette même année, sans tenir compte des contrats de concession, ni des contrats indirects passés par les sociétés d'économie mixte et les sociétés anonymes dans lesquelles les régions sont actionnaires. Mais la commande publique régionale resterait *« en constante augmentation »* depuis 2017.

Cependant, en vertu du principe de libre administration des collectivités, les utilisations de l'outil contractuel ne sont cependant pas les mêmes d'une région à l'autre : les compétences sont plus ou moins externalisées, les supports contractuels sont variables, et les objectifs poursuivis dépendent de la volonté politique plus ou moins forte des élus.

Miser sur l'opposition - Selon l'Observatoire, il serait souhaitable de confier la présidence de la commission des finances à un élu de l'opposition au sein de chaque région, « à l'image de ce qui existe pour la commission des finances au sein de l'Assemblée nationale ».

La seconde réforme souhaitable supposerait de réformer l'[article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales](#) relatif à la composition et aux fonctions des commissions d'appel d'offres (CAO). Il prévoit que cette commission est présidée par l'autorité habilitée à signer les contrats ou par son représentant. Cela signifie donc, s'agissant des régions, que c'est le Président du conseil régional (ou son représentant) qui préside la CAO. Mais pour l'Observatoire, le contrôle des procédures de passation serait renforcé si la présidence de la CAO était systématiquement confiée à un élu d'opposition...

Des stratégies régionales d'achat - Certaines régions ont développé des stratégies régionales d'achat particulièrement volontaristes (Hauts-de-France, Normandie ou Pays de la Loire). Selon l'Observatoire, leur bilan prouve que les politiques et les mesures en faveur d'un achat local et responsable n'ont pas empêché les



régions de réaliser des économies.» *Ainsi, sans que le contenu ne soit imposé, chaque région devrait être invitée à définir et à publier une politique régionale en matière de commande publique* », avec des dispositifs facilitant l'accès des TPE, des PME et des artisans à la commande publique (réductions des délais de paiement, accompagnement avec des réponses-types en cas d'appel d'offres...), mais aussi la poursuite d'un achat plus responsable avec l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

Des centrales d'achat régionales – Selon l'Observatoire, les centrales d'achat régionales sont efficaces : *« elles permettent à tous les acheteurs publics de la région de réaliser des économies d'échelle tout en facilitant l'accès des producteurs et fournisseurs régionaux aux marchés publics. De plus, elles conduisent les régions à impulser une politique d'achat régionale, qui peut être en faveur de l'achat local et de l'achat responsable »*. Ces initiatives existantes devraient donc d'être reprises par l'ensemble des régions.

Délais de paiement - *« Les régions doivent agir pour améliorer le respect des délais de paiement. »* En la matière, leur bilan pourrait être amélioré. Selon l'observatoire, trop de régions continuent en effet de payer avec retard et rechignent parfois à verser les intérêts et indemnités dûs : *« A titre d'exemple, la région Nouvelle-Aquitaine a tout de même versé 350 000 euros d'intérêts moratoires en 2016 et 443 000 euros en 2017 »*.

Haro sur les clauses d'interprétariat – Pour l'Observatoire, il faut mettre définitivement fin à l'utilisation des clauses d'interprétariat : *« Il y a en effet peu de chances qu'elles permettent un véritable protectionnisme et elles apparaissent davantage comme le support d'annonces politiques sans conséquences pratiques »*. Les élus régionaux sont donc invités à se concentrer sur des outils plus efficaces dans la recherche d'un achat local, *« à l'image des centrales d'achat »*.

Un code de bonne conduite - Selon l'observatoire, la mise en place d'une commande publique vertueuse passe également par l'abandon de certaines pratiques plus ponctuelles. Dans le collimateur : les manquements au devoir d'information ; l'utilisation de subventions pour financer des prestations devant donner lieu à la passation de marchés publics ; de revenir sur les achats réalisés pour faire face à la situation d'urgence sanitaire *« dans la mesure où l'urgence semble avoir conduit à certaines pratiques déraisonnées »*.

L'observatoire préconise d'organiser une justification systématique du choix du mode de gestion dans certains domaines. Il mentionne notamment l'absence de justification du choix entre externalisation et gestion en régie :
« La réalisation d'un bilan coûts/avantages serait particulièrement utile dans certains domaines comme les transports ou la formation professionnelle »

Appel à un guide ARF - A l'appui de ses observations, L'Observatoire de l'éthique suggère à l'Association des régions de France (ARF) de rédiger un guide de la commande publique, en s'appuyant sur les guides développés par certaines régions, parmi lesquels l'Observatoire a relevé certaines pratiques vertueuses : acquisition des codes sources dans les marchés publics informatiques, développement d'une approche circulaire pour certaines catégories de marchés, développement d'une véritable fonction achat...

Donner un second souffle à la démocratie locale

PÉNAL
ADMINISTRATIF | Collectivité territoriale | Election

Dans un livre blanc, publié le 31 mai, l'Observatoire de l'éthique publique (OEP) propose quarante-cinq pistes d'action pour Rénover la démocratie locale.

par Emmanuelle Maupin

le 1 juin 2021

Les nombreuses réformes législatives intervenues ces dernières années n'intéressent pas la démocratie locale et les initiatives démocratiques restent marginales à l'échelon régional. Aussi, afin de « relancer la machine », l'OEP propose la création d'un référendum local d'initiative citoyenne permettant de soumettre aux électeurs des textes relevant de la compétence de la région. Les collectivités pourraient mettre en place à titre expérimental un droit d'interpellation citoyenne. Le document suggère d'imposer la tenue d'un grand débat régional d'une durée minimale d'un mois après chaque nouvelle élection régionale, de prévoir la création par tirage au sort de comités citoyens de liaison renouvelés lors de chaque élection régionale ou encore la mise en place de bornes numériques de participation citoyenne dans les locaux des collectivités pour faire connaître les procédures en cours.

Rendre les décisions de justice plus accessibles

L'OEP interpelle les élus sur les risques auxquels ils s'exposent en cas de manquements à leurs obligations déontologiques. Des dispositifs peuvent être définis afin de détecter et de prévenir tout manquement. Le guide propose ainsi la désignation au sein de la collectivité d'un vice-président en charge de la politique de déontologie et la création d'une équipe d'élus et d'agents chargée de mettre en œuvre cette politique. Il invite également à rédiger une charte déontologique ou encore à mettre en place un système de dépôts efficace et visible. Les élus ont aussi un devoir de probité et le juge pénal sanctionne lourdement tout manquement. Pour autant, il est difficile de savoir avec précision combien d'élus ont fait l'objet d'une mise en cause ces dix dernières années.

L'OEP recommande d'inscrire dans un texte réglementaire l'obligation pour le ministre de la justice de mettre à jour et de publier les données statistiques sur les poursuites impliquant les élus locaux. Il propose aussi que les condamnations pénales soient facilement accessibles sur Légifrance après anonymisation.

Plus de transparence financière

L'Observatoire pointe du doigt l'opacité qui entoure les avantages et indemnités de fonction dont bénéficient les élus régionaux. Afin d'éclairer ces zones d'ombre, le think-tank préconise une réforme du système indemnitaire des présidents des exécutifs régionaux et locaux, une harmonisation des règles de modulation de l'indemnité en fonction de l'assiduité des élus, une réduction du plafond du cumul d'indemnités au même niveau que celui des parlementaires... Confier à l'opposition la présidence de la commission des finances et celle de la commission d'appel d'offres, créer une centrale d'achat par région ou encore abandonner définitivement les « clauses Molière » et d'interprétariat pour développer l'achat local sont des solutions avancées pour sécuriser les procédures de passation des contrats publics.

Mercredi 26 février 2020 19:05



Un groupe de réflexion propose des pistes pour améliorer la déontologie pour les élus locaux



Les élus locaux ne sont pas tenus aux mêmes obligations de transparence que les élus nationaux (photo d'illustration). © Getty Images

L'Observatoire de l'éthique publique souhaite appliquer aux élus locaux les mêmes exigences de transparence que celles en vigueur pour les élus nationaux. Selon son président, l'idée n'est pas de stigmatiser les politiques, mais de restaurer la confiance.

Publicité des dons reçus, des déclarations de patrimoine, et encore extension du [non-cumul des mandats](#) : pour combler les zones grises de la démocratie locale, l'Observatoire de l'éthique publique (OEP) a dévoilé mercredi 26 février son livre blanc à l'approche des municipales.

Si seulement 70 élus sont [poursuivis ou condamnés pour des manquements à la probité](#) chaque année, la législation est insuffisante pour éviter un certain nombre de dérives, selon le président de l'OEP et ex-député PS [René Dosière](#).

Il est urgent d'installer une culture de la transparence au niveau local, estime aussi le chercheur Jean-François Kerléo.

Une trentaine de propositions

Parmi les 28 propositions de l'Observatoire, élaborées en collaboration avec le média en ligne Mediacités, figurent [la publication des dons de plus de 150 euros](#) reçus par les membres des exécutifs de grandes collectivités territoriales, ou des dons de plus de 500



euros pour les candidats aux élections municipales.

Autres mesures : la publication [des déclarations de patrimoine](#) des grands élus locaux, et l'obligation de faire des déclarations de patrimoine et d'intérêts pour les élus des communes de plus de 3 500 habitants, plutôt que 20 000 actuellement.

Le livre blanc préconise aussi la création de déontologues pour les élus locaux.

Impliquer les citoyens

L'OEP veut aussi dynamiser la démocratie par l'implication citoyenne selon la juriste Aurore Granero, avec l'instauration de référendums locaux d'initiative citoyenne, et d'un droit d'interpellation auprès des élus locaux. Il pousse également pour la création de jurys citoyens qui décideraient avec les conseils municipaux de l'attribution des subventions aux associations locales.

L'Observatoire suggère en outre la prise en compte des fonctions dans les intercommunalités dans les règles de non-cumul des mandats, pour éviter qu'un élu ne soit à la fois maire, président d'une intercommunalité et conseiller régional.

Le livre blanc propose enfin d'aligner le plafond de cumul des indemnités des élus locaux sur le montant de l'indemnité parlementaire (5 715 euros mensuels net), contre 8 434 euros net actuellement.

Il n'est pas question de jeter l'opprobre mais un cadre est attendu par les élus eux-mêmes, fait valoir Laurianne Rossi, députée LREM et vice-présidente de l'Observatoire.

À LA UNE > Régionales 2021 : quelles sont les pistes pour "donner du souffle" à la démocratie locale ?

Régionales 2021 : quelles sont les pistes pour "donner du souffle" à la démocratie locale ?

Publié le 08/06/2021 à 06:30 | Mis à jour le 08/06/2021 à 07:58



Le "référendum d'initiative citoyenne" (Ric) figurait parmi les principales revendications du mouvement des Gilets jaunes.

© Photo archives NR

Les universitaires et juristes de l'Observatoire de l'éthique publique ont publié un livre blanc, boîte à outils pour les élus régionaux, afin que les citoyens s'impliquent dans l'élaboration des politiques locales.

"Rénover la démocratie régionale", c'est le titre d'un livre blanc publié à l'aune des [élections régionales](#) par l'[Observatoire de l'éthique publique](#), un think tank qui promeut la **transparence et la déontologie de la vie publique**.

Dans ce rapport, des universitaires et juristes préconisent la mise en place de quarante-cinq propositions pour "donner du souffle à la démocratie locale" présente [Aurore Granero](#), parmi les coauteurs de ce rapport.

Référendum d'initiative citoyenne

Parmi ces propositions, [le Référendum d'initiative citoyenne \(Ric\)](#), l'une des revendications communes de l'hétéroclite mouvement des [Gilets jaunes](#). Les électeurs pourraient ainsi être consultés sur des mesures qui relèvent des compétences régionales.

L'Observatoire défend aussi le principe d'un grand débat après chaque élection régionale et la possibilité de mettre en place des "conventions citoyennes". La première d'entre elles, mise en place au niveau national pour la loi Climat, [n'a pas eu le bilan escompté par ses membres](#). Beaucoup des propositions ont vu leur portée réduite et, dans certains cas, ont été supprimées dans le projet de loi écrit par la suite par le gouvernement.

Cette mesure aurait des "effets bénéfiques", [a expliqué à Ouest-France](#) le directeur scientifique de l'Observatoire, Jean-François Kerléo : cela amène "des personnes à se pencher sur des sujets sur lesquels elles n'ont, a priori, aucune compétence. Ces citoyens acquièrent une expertise, s'impliquent dans la vie citoyenne, s'engagent dans la vie publique... Et leurs positionnements sont une source d'informations précieuse pour les élus, quoi qu'ils en fassent."



Démocratie locale - Citoyenneté**Doc - «Rénover la démocratie régionale» - Un livre blanc qui offre des pistes pour sécuriser la démocratie participative qui répond à une profonde aspiration citoyenne**

Rédigé par ID CiTé le 03/06/2021

Alors que de nombreuses collectivités se sont engagées sur le chemin de la démocratie participative, trop de procédures sont d'une légalité douteuse faute d'avoir un vrai droit de la démocratie locale pour les accompagner. Ce nouveau livre blanc offre donc des pistes pour sécuriser cette démocratie participative qui répond à une profonde aspiration citoyenne.

L'objectif de ce travail est d'apporter aux acteurs non seulement de nouvelles pistes de réformes mais aussi les moyens de les mettre en œuvre. Il s'agit tout à la fois de guider les élus vers une meilleure application des textes, améliorer le droit existant et accompagner juridiquement ceux qui imaginent et mettent en place de nouvelles formes de participation citoyenne et de déontologie publique. C'est un impératif pour restaurer la confiance de l'opinion publique.

Ce livre blanc se conçoit comme un outil au service des élus, de leurs collaborateurs ainsi que des agents territoriaux pour imaginer la région de demain. Il est également destiné aux citoyens et aux associations qui doivent s'approprier les propositions pour en demander la mise en œuvre au sein de leur collectivité territoriale.

Cette volonté de refonder l'action publique régionale s'articule autour de cinq axes :

1. La participation citoyenne
2. La déontologie de la vie publique
3. La transparence financière
4. La commande publique
5. La lutte contre la corruption

Liste des principales propositions

- Créer un référendum local d'initiative citoyenne permettant de soumettre aux électeurs locaux des textes relevant de la compétence des régions.
- Imposer l'obligation de tenir un Grand débat régional d'une durée minimale d'un mois après chaque nouvelle élection régionale.
- Insérer dans la loi un droit d'initiative des électeurs à la création de Conventions citoyennes régionales, composées de citoyens tirés au sort, encadrés par des garants indépendants et impartiaux.
- Prévoir la création par tirage au sort de comités citoyens de liaison, renouvelés lors de chaque élection régionale, portant sur des questions de sécurité, de santé et d'environnement afin de permettre à des citoyens de relayer les attentes de la population ainsi que de faire valoir de nouvelles idées auprès des élus.
- Désigner un vice-président en charge de la politique déontologique de la collectivité.
- Créer une structure déontologique composée de personnalités qualifiées extérieures à la collectivité et reconnues pour leur intégrité et leur connaissance de la déontologie de la vie publique et de l'action publique locale.
- Déterminer précisément les bonnes pratiques en matière de cadeaux, invitations et voyages.
- Mettre en place un système de dépôts efficace et visible.
- Harmoniser les règles de modulation de l'indemnité en fonction de l'assiduité des élus.
- Harmoniser les règles relatives à l'état annuel des indemnités par un référentiel de nature réglementaire.

-
- Instituer un fonds «subventions associations» et une commission composée paritairement d'élus et de citoyens qui serait en charge d'attribuer les subventions aux associations d'un montant inférieur à 23000 euros.
 - Les règlements intérieurs des conseils régionaux devraient systématiquement prévoir l'existence d'une commission des finances dont la présidence serait confiée à un élu d'opposition.
 - Confier la présidence des commissions d'appel d'offres à l'opposition.
 - Créer une centrale d'achat dans chaque région.
 - Missionner les Chambres régionales et territoriales des comptes pour qu'elles vérifient la conformité à la loi des procédures ou programmes régionaux de contrôle préventif des atteintes à la probité.
 - Réformer le Code des juridictions financières pour que les Chambres régionales et territoriales des comptes publient annuellement de façon anonymisée les manquements au devoir de probité qu'elles ont signalé au parquet.
 - Réformer le Code des juridictions financières pour que la Cour des comptes publie annuellement les données statistiques sur les faits signalés par les Chambres régionales ou territoriales des comptes et les suites qui y ont été données par l'autorité judiciaire.

Mis en ligne le 6/06/2021 à 15:21

Politique. Fabien Bottini : « Éviter la déconnexion entre les élus et les électeurs entre deux mandats »

Membre de l'Observatoire de l'éthique publique, Fabien Bottini est le co-auteur du livre blanc « Rénover la démocratie régionale ». Maître de conférences en droit public à l'université du Havre, le chercheur normand décrypte les mécanismes de la vie politique régionale.



A trois semaines du premier tour des élections régionales, l'Observatoire de l'éthique publique sort un livre blanc intitulé « Rénover la démocratie régionale ». Que contient ce document de 80 pages qui sera à disposition du grand public ?

Fabien Bottini : « L'Observatoire de l'éthique publique est un Think Tank qui a été créé par l'ancien député René Dosières, mais qui a une vocation pluraliste. Des universitaires, des avocats, des personnalités politiques de tous bords sont membres de cet Observatoire. Il est notamment financé par Matignon. En 2017, l'Observatoire avait produit un premier livre blanc à l'occasion des élections municipales, toujours pour faire une sorte d'audit de l'état du droit.

Le travail visait à l'amélioration de la prévention dans le domaine des possibles conflits d'intérêts chez les élus locaux. La vocation de l'Observatoire c'est d'être constructif. Il ne s'agit de stigmatiser personne.

L'angle d'approche est la « transparence tranquille ». Le but du jeu c'est de sensibiliser les acteurs publics aux risques de conflits d'intérêts qui pèsent sur eux et qui peuvent avoir des conséquences graves sur leur vie, notamment d'ordre pénal.

Par rapport au but poursuivi par cet Observatoire, est-ce que c'est gênant qu'il soit sous perfusion financière de Matignon ? On pourrait vous faire le reproche de livrer une analyse de commande dictée par l'exécutif en place...

On pourrait comprendre la critique. Mais sans ce financement public, qui serait prêt aujourd'hui à financer ce type de travail qui est important pour la démocratie ? Par ailleurs, nous avons une grande autonomie de fonctionnement qui nous a par le passé conduit à interroger les services du premier ministre sur leurs pratiques. Ce qui est la preuve de notre indépendance.

Que reste-t-il aujourd'hui du livre blanc sur les municipales ?

La dimension pédagogique est importante. Ce livre blanc de 2017 a permis à de nombreux élus locaux de mieux comprendre un certain nombre de contraintes qui pèsent sur eux. Un certain nombre de réformes avaient été proposées, notamment sur l'utilisation des frais de mandat. Certaines propositions ont fait l'objet d'amendements parlementaires finalement non votés. Néanmoins, ces idées infusent et inspirent de nouvelles pratiques. Il faut laisser le temps pour que les esprits se fassent à l'idée d'une réforme. Sur le temps long, ce travail s'avérera utile.

Votre rapport comporte dix-sept propositions que vous n'avez pas hiérarchisées. S'il fallait en retenir une seule, cela serait laquelle ?

Je dirais celle qui consisterait à créer une structure déontologique composée de personnalités qualifiées extérieures à la collectivité et reconnues pour leur intégrité et leur connaissance de la déontologie de la vie publique et de l'action publique locale.

Les comités de déontologie sont rarement bien accueillis par les organisations qui sont censées leur ouvrir leurs portes...

C'est une révolution culturelle. L'administration a plutôt la culture du secret et l'habitude de laver son linge sale en interne.

Votre livre blanc évoque aussi le rôle des chambres régionales de comptes...

Elles font un travail fantastique. Mais elles sont sous-dotées en magistrats. Ce qui fait que leurs contrôles restent statistiquement très insuffisants.

Parmi les autres axes de progrès, vous citez la participation citoyenne. Est-ce que le mouvement inédit des Gilets jaunes a influencé vos travaux ?

La démocratie participative est une problématique qui a commencé à émerger en France au tournant des années 2000. Mais le mouvement des Gilets jaunes a effectivement mis en lumière la tension croissante entre les élus et une partie des électeurs. De ce point de vue, ce mouvement a démontré l'importance de « redonner de la voix aux sans voix ».

Vos propositions sont puissantes : le référendum local d'initiative citoyenne, un Grand débat d'une durée d'un mois après chaque nouvelle élection régionale, la création de comités citoyens de liaison...

L'idée c'est d'éviter la déconnexion entre les élus et les électeurs entre deux mandats.

Autre sujet qui revient régulièrement sur la place publique, ce sont les soupçons de clientélisme...

La majorité au conseil régional tient les cordons de la bourse. Le budget régional se chiffre à un peu plus de deux milliards d'euros. C'est un levier puissant pour s'attirer les bonnes grâces de certains électeurs. La solution pour déminer les critiques serait plus de transparence. Nous proposons deux réformes : offrir la vice-présidence des finances à un membre de l'opposition et deuxio pouvoir connaître l'utilisation des subventions d'un montant inférieur à 23 000 euros. Aujourd'hui, en l'état actuel des textes, les Régions ne sont pas tenues d'en faire le décompte.

Dans ce même registre, nous préconisons que les sociétés à capital risque montées par les Régions aient systématiquement pour co actionnaires d'autres acteurs publics.

Est-ce que vous avez été surpris en épluchant la presse régionale entre 2010 et 2020 de constater qu'au final peu d'élus régionaux ont été condamnés pour des malversations ?

Effectivement, quantitativement, il y a très très peu d'affaires qui ont été recensées. On peut penser qu'il y a un phénomène d'acculturation à l'éthique publique. Les leçons des scandales des années 80-90 ont été tirées. Deuxio, les manquements aux devoirs de probités ne concernent qu'un tout petit nombre d'élus régionaux : le président, les vice-présidents et ceux qui reçoivent délégation du président. Et il y a peut-être une troisième explication qui est soulevée sous forme d'hypothèse : est-ce que les élus régionaux ont mis des stratégies de contournement qui leur permettraient d'échapper aux mécanismes de contrôle ?

ACTUALITÉ



Un habitant de Croix-Rousse passe devant des affiches pour les élections régionales.

Un sondage Ifop le 7 juin pour LCI et Le Figaro estimait à 38 % la participation en Auvergne-Rhône-Alpes pour le premier tour des élections régionales dimanche 20 juin. Des habitants de la métropole de Lyon nous confient les raisons de leur peu d'intérêt pour ce scrutin.

Pourquoi les habitants boudent les élections régionales ? Reportage à Lyon

17 JUIN 2021 A 10:54 PAR CAMILLE BELSOEUR, COPPELIA PICCOLO ET CHLOE PASQUINELLI 3 Commentaires

En cette fin de matinée mercredi 16 juin, un lourd soleil chauffe le bitume du boulevard de la Croix-Rousse le long duquel s'étendent les stands du marché alimentaire. Une certaine langueur s'est emparée des lieux, tout à fait à l'image de la dernière ligne droite de la campagne pour les élections régionales qui ne passionne pas les habitants de la métropole lyonnaise. Le dernier sondage réalisé [par l'Ifop pour LCI et Le Figaro le 7 juin](#) estime à 38 % la participation au premier tour du scrutin en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont 10 points de moins qu'au premier tour en 2015.

Sur huit personnes interrogées dans les allées du marché de la Croix-Rousse, seules deux ont montré un enthousiasme à l'idée d'aller voter pour le premier tour le 20 juin : un ancien conseiller municipal et un accompagnateur pour mineurs en difficulté. Pour les autres, ce dimanche sera plutôt dédié à une autre activité ou à un vote sans conviction. *"Je ne m'y suis pas intéressée aux régionales. Je n'ai pas eu le temps. On n'a rien reçu sur les candidats dans notre boîte aux lettres. J'irai voter, car je vote à toutes les élections, mais je ne peux absolument pas vous dire pour qui"*, glisse Jane, une femme d'une cinquantaine d'années qui habite sur la colline. Un peu plus loin, Roxane flâne avec son copain venu de Marseille.

Âgée de 19 ans, elle est étudiante et habite à Vaulx-en-Velin. *"Je suis en plein partiel et je n'ai pas du tout suivi les débats autour des régionales. J'irai voter, mais je lirai les programmes des candidats au bureau de vote"*, dit-elle. Eric, ingénieur dans le secteur de l'automobile, trouve que *"le niveau de la politique en France actuellement est très bas"*. *"Je connais trop peu [le bilan de Wauquiez à la tête de la région](#) pour avoir un avis"*, ajoute-t-il. Il n'est pas sûr de glisser un bulletin dans l'urne dimanche.



Un scrutin phagocytée par la présidentielle

Ce désintérêt pour les élections régionales ne passe pas inaperçu. À quelques jours du premier tour des élections régionales, l'Observatoire de l'éthique publique (OEP) a publié son livre blanc "Rénover la démocratie régionale". Les auteurs proposent notamment une série de dispositifs à mettre en place pour renouer la confiance avec les citoyens. Le Lyonnais Jean-François Kerléo, professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille, est l'un des co-auteurs de ce livre blanc. Il constate le manque d'intérêt des citoyens pour les élections régionales. *"La première raison, c'est qu'il y a un très gros problème avec ces élections. Elles interviennent à un an de la présidentielle avec des rapports de force entre les partis et entre les candidats à l'intérieur des partis. Les régionales sont trop connectées à la présidentielle. Ce qui est navrant, c'est qu'on oublie complètement les enjeux des régionales et départementales, alors que les régions ont une forte emprise sur la vie quotidienne des gens"*, analyse Jean-François Kerléo.



Les affiches de campagne des candidats aux élections régionales sur la mairie du 4^e arrondissement à la Croix-Rousse. C.Belsoeur / Lyon Capitale.

Il y a d'ailleurs ce paradoxe. Les habitants de la métropole lyonnaise sont souvent très intéressés par la problématique des transports en commun, qui a un énorme impact sur leur vie quotidienne, mais ils ne savent pas forcément que la région a des compétences pour les transports express régionaux

(TER), les transports routiers interurbains et scolaires, les gares publiques routières... *"C'est un énorme paradoxe que les gens soient très intéressés par les transports pour choisir leur lieu de vie etc, mais qu'ils ne se saisissent pas des enjeux électoraux là-dessus"*, pointe Romain Meltz, chercheur en sciences politiques à l'université Lumière Lyon 2.

Le cas de Landry, un architecte d'intérieur habitant dans le 3^e arrondissement de Lyon, est très parlant. Membre du bureau d'une association qui organise des sorties sportives en nature, il a constaté que les subventions de la région pour sa structure avaient été franchement réduites depuis l'élection de Laurent Wauquiez en 2015. Mais il ne votera pas dimanche, malgré le fait que la région subventionne directement de nombreux projets et associations. *"Je ne me suis pas du tout intéressé aux régionales. Je m'intéresse à la politique locale quand j'ai l'impression qu'elle me touche directement comme c'est le cas pour les municipales, mais je sais que je devrais m'intéresser davantage aux régionales parce que les aides pour les associations viennent principalement des régions et depuis que la droite est passée au pouvoir on n'a plus rien"*, dit-il.

"Je pense que les gens vont voter de façon mécanique »

Les habitants de la métropole que nous avons interrogés s'y perdent d'ailleurs dans les compétences de la région. *"Tu ne te rends franchement pas compte dans ton quotidien de ce que la région fait pour toi."*

C'est plus facile de voir ce que l'Etat ou la commune font pour toi, mais la région ou le département pas du tout", dit Augustin, 22 ans qui suit des études d'ingénieur en énergie à Lyon. Marie, étudiant en master 1 de Lettres modernes, est tout aussi dubitative. "Ce qu'il y a, quand tu votes pour un président ou un maire, c'est que tu votes pour quelqu'un et tu sais pourquoi il va agir. Pour la région, c'est hyper abstrait".

Des électeurs plus âgés ne s'y retrouvent pas forcément davantage. *"On a reçu des papiers pour les régionales ? Moi je ne suis pas au courant. On peut les trouver où ces différents programmes ?",* interroge Jean, 74 ans, habitant de Vernaison, commune du sud de Lyon. Ce retraité va tout de même voter dimanche. *"On s'y intéresse quand même, parce que ça nous concerne au niveau des lycées et des transports. Alors on va voter, mais je sais que ça ne va pas changer grand-chose à mon quotidien",* ajoute t-il. Tony, 81 ans, Vernaisonnais également, n'ira pas au bureau de vote. *"Ça me laisse totalement indifférent. Tous les candidats se contredisent. Pourtant, ces élections touchent des domaines qui peuvent impacter votre vie quotidienne".*

"On a reçu des papiers pour les régionales ? Moi je ne suis pas au courant", dit Jean, 74 ans, habitant de Vernaison.

Pour l'universitaire Jean-François Kerléo, les partis politiques sont également devenus *"illisibles"* pour ces élections régionales et beaucoup d'électeurs votent sans chercher à comprendre les programmes de chaque formation politique. *"Je pense que les gens vont voter de façon mécanique pour un parti sans connaître vraiment le programme de tel ou tel candidat".* Pour renouer le fil entre les citoyens et leurs représentants régionaux, le livre blanc "Rénover la démocratie régionale" avance notamment la piste des conventions citoyennes locales avec tirage au sort, sous le modèle de ce qui a été fait pour la convention citoyenne pour le climat. *"Même si les résultats ne sont pas forcément à la hauteur des espérances qui avaient été formulées, les citoyens qui ont participé à la convention citoyenne pour le climat sont devenus des experts de la lutte contre le réchauffement climatique, alors que beaucoup d'entre eux ne connaissaient pas plus que ça les enjeux. Aujourd'hui, certains écrivent des livres, parlent dans les médias. Cela a changé leur vie. Et le tirage au sort est très important pour amener dans la vie publique des citoyens qui ne s'intéressent pas à la politique",* conclut Jean-François Kerléo.

Mardi 15 juin 2021

ACTU GRANDE REGION

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Comment « rénover la démocratie régionale » ?

Dans le cadre de l'observatoire de l'éthique publique, le Lyonnais Jean-François Kerléo, professeur de droit public à Aix Marseille a élaboré, avec quatre autres universitaires, un livre blanc proposant des avancées sur la transparence, la démocratie participative ou la déontologie.

Y a-t-il un déficit démocratique dans les Régions, parmi les autres collectivités locales ?

« Beaucoup de nos propositions pour davantage de démocratie participative, de déontologie et ou de transparence pourraient constituer des avancées dans les Départements, les intercommunalités et les communes. Ce livre blanc ne traduit pas une volonté de montrer du doigt des pratiques qui seraient défailtantes. Il s'agit de donner aux élus locaux de nouvelles clefs pour exercer leur

mandat d'une manière démocratique et efficace dans l'indépendance, l'impartialité et l'objectivité. »

Vous suggérez davantage de démocratie participative.

Vous ne croyez pas à la seule démocratie représentative ?

« Il y a eu, une fois n'est pas coutume, un mouvement enclenché au niveau national, avec le Grand Débat et avec la Convention citoyenne pour le climat. On note une aspiration indéniable de la population, de collaborer aux politiques publiques. Nous proposons, parmi d'autres mesures, la création d'un référendum d'initiative citoyenne et celle d'un grand débat régional d'une durée d'un mois au début de chaque mandat. »

Vous réclamez davantage de déontologie. C'est quoi ?

« La déontologie est le respect de bonnes pratiques qui

doivent entourer le mandat politique, sans verser dans le populisme. Elle concerne, notamment, les relations des élus avec les lobbys, la dignité de la fonction, la retenue dans la parole publique, le contrôle et la transparence sur les cadeaux, les voyages, l'absentéisme aux séances qui, par exemple, n'est public que dans très peu de Régions. Le règlement intérieur pourrait, par exemple, statuer sur tous ces sujets et un vice-président en charge de la politique déontologique de la collectivité pourrait être instauré, associé à une commission de déontologie. »

Quelle est la transparence sur l'usage des fonds publics ?

« Il est compliqué de savoir ce qu'il se passe dans les Régions. Les délibérations ne sont pas mises en ligne avant les séances, au nom du principe de libre administration, et les comp-

Jean-François Kerléo, fondateur et directeur scientifique de l'Observatoire de l'éthique. Photo Progrès/Joël PHILIPPON

tes rendus des débats, pourtant établis, ne sont pas davantage accessibles. Les éléments des marchés publics, les factures des dépenses, les frais de représentation, ne sont pas non plus en ligne, ni même facilement communiqués aux citoyens qui le réclameraient. Le compte administratif ne porte que sur des

grandes masses trop générales. Nous proposons que les chambres régionales des comptes rendent public les documents sur lesquels elles ont travaillé, ainsi que les signalements au parquet, en cas de suspicion d'infractions pénales. »

**Propos recueillis
par Sophie MAJOU**



AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comment « rénover la démocratie régionale » ?

Dans le cadre de l'observatoire de l'éthique publique, le Lyonnais Jean-François Kerléo, professeur de droit public à Aix Marseille a élaboré, avec quatre autres universitaires, un livre blanc proposant des avancées sur la transparence, la démocratie participative ou la déontologie.

Y a-t-il un déficit démocratique dans les Régions, parmi les autres collectivités locales ?

« Beaucoup de nos propositions pour davantage de démocratie participative, de déontologie et ou de transparence pourraient constituer des avancées dans les Départements, les intercommunalités et les communes. Ce livre blanc ne traduit pas une volonté de montrer du doigt des pratiques qui seraient défectueuses. Il s'agit de donner aux élus locaux de nouvelles clefs pour exercer leur mandat d'une manière démocratique et efficace dans l'indépendance, l'impartialité et l'objectivité. »

Vous suggérez davantage de démocratie participative. Vous ne croyez pas à la seule démocratie représentative ?

« Il y a eu, une fois n'est pas coutume, un mouvement enclenché au niveau national, avec le Grand Débat et avec la Convention citoyenne pour le climat. On note une aspiration indéniable de la population, de collaborer aux politiques publiques. Nous proposons, parmi d'autres mesures, la création d'un référendum d'initiative citoyenne et celle d'un grand débat régional d'une durée d'un mois au début de chaque mandat. »

Vous réclamez davantage de déontologie. C'est quoi ?

« La déontologie est le respect de bonnes pratiques qui doivent entourer le mandat politique, sans verser dans le populisme. Elle concerne, notamment, les relations des élus avec les lobbys, la dignité de la fonction, la retenue dans la parole publique, le contrôle et la transpa-



Jean-François Kerléo, fondateur et directeur scientifique de l'Observatoire de l'éthique.

Photo Progrès/Joël PHILIPPON

rence sur les cadeaux, les voyages, l'absentéisme aux séances qui, par exemple, n'est public que dans très peu de Régions. Le règlement intérieur pourrait, par exemple, statuer sur tous ces sujets et un vice-président en charge de la politique déontologique de la collectivité pourrait être instauré, associé à une commission de déontologie. »

Quelle est la transparence sur l'usage des fonds publics ?

« Il est compliqué de savoir ce qu'il se passe dans les Régions. Les délibérations ne sont pas mises en ligne avant les séances, au nom du principe de libre administration, et les comptes rendus des débats, pourtant établis, ne sont pas davantage accessibles. Les éléments des marchés publics, les factures des dépenses, les frais de représentation, ne sont pas non plus en ligne, ni même facilement communiqués aux citoyens qui le réclameraient. Le compte administratif ne porte que sur des grandes masses trop générales. Nous proposons que les chambres régionales des comptes rendent public les documents sur lesquels elles ont travaillé, ainsi que les signalements au parquet, en cas de suspicion d'infractions pénales. »

Propos recueillis par Sophie MAJOU



Responsable administrative et financière
Mme Anaïs REBUCCINI
07 68 46 86 01
raf@observatoireethiquepublique.com